

Image not found or type unknown



Demande de visa de retour a la prefecture

Par **hedi004**, le **31/12/2010** à **21:33**

Bonjour, rnJe suis venu en france avec un contrat de travaille de six mois. j'ai une carte de sejour travailleur temporel de cinq mois la carte et perimé je suis rester 5 moi sans papier et apres j'ai fait une demande de renouvellement avec un contrat cdi mais j'ai eu un recipicé. sur ce recipicé il ont marque demande de titre de sejour d'un an la premiere fois . sa fait un an maintenant a chaque fois il me passe un recipicé sans autorisation de travaille. (la premiere carte de sejour de travailleur temporaire et toujours avec moi). Esque je peux demande un visa de retour a la prefecture et esque je peux partir dans mon pays avec ce recepicé?